

Découvrez PASS Création, un accompagnement financé par la Région Bretagne

Animé par :

Isabelle ANDRO – Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne

Aurélie GARY – France Active Bretagne





- Financé par la Région Bretagne, l'accompagnement PASS CREATION est mis en œuvre par des opérateurs spécialisés.

- Un lien à noter :

www.bretagne.bzh/pass-creation

**Donnez de l'élan
à votre entreprise !**

Vous souhaitez concrétiser
votre projet de **création/reprise**
ou adapter votre activité
au contexte actuel ?

Bénéficiez d'un accompagnement
sur-mesure avec des conseils
stratégiques, financiers ou juridiques.

La Région Bretagne a mis en place, depuis 2018, un dispositif d'accompagnement à la création ou reprise d'entreprise à destination des entrepreneur.e.s breton.ne.s



- même qualité de services sur l'ensemble du territoire,
- sécurisation des parcours à travers la qualité de l'accompagnement,
- objectif de viabilité et la pérennité des entreprises créées ou reprises
- accessibilité de l'accompagnement (120 points d'accueil),
- 4 000 entrepreneur.e.s accompagné.e.s par an quel que soit leur statut
- 49 % de femmes.

 **PASS** *Création* | 

PRESENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT PASS CREATION

PASS *Création* |

Son objectif : Optimiser les chances de réussite grâce à un **parcours d'accompagnement expert, personnalisé et complet**, pendant la phase de création/reprise et durant les 3 premières années de vie de l'entreprise.

- Parcours en **3 étapes** :



- ♦ Montage du **projet**
- ♦ Structuration **financière**
- ♦ Accompagnement post-crédation **pendant 3 ans**



**Accompagnement
GRATUIT**

LES BENEFICIAIRES DU PASS CREATION

- Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise en Bretagne :
 - quel que **soit son statut** (demandeur d'emploi, salarié, congé parental...)
 - disposé à créer ou reprendre une entreprise **à court terme** (moins d'un an)
 - engagement à réaliser **le parcours complet**.

Les entreprises immatriculées depuis 12 mois maximum (voir conditions).

Les activités relevant de la production agricole ou de la pêche ne sont pas éligibles au dispositif car accompagnées par ailleurs.

1 - Une prestation de structuration de projet

Après une évaluation de l'état d'avancement du projet et des besoins spécifiques,
prescription d' **un parcours prévisionnel adapté**

A l'issue de cette 1^{ière} étape, l'entrepreneur aura :

- ✓ Envisagé **tous les aspects de son projet**,
- ✓ **Réalisé son projet détaillé** (activité, marché, potentiel de développement...),
- ✓ **Vérifié les ressources** dont il dispose (motivation, ressources financières personnelles, expérience, compétences, savoir être, cohérence avec le projet de vie, réseau...),
- ✓ Réalisé **une ébauche de prévisionnel de trésorerie**, pour une première analyse de faisabilité.

Les opérateurs :

BGE Bretagne

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne

Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bretagne

2 – La structuration financière

- ✓ **Analyser et évaluer l'aspect financier du projet** : vérifier la cohérence du prévisionnel, du montant des investissements, du stock de départ, du BFR... vous aider à comprendre vos chiffres, vos objectifs.
- ✓ **Être informé(e) des différentes possibilités de financement** : prêts à taux zéro, prêts bancaires, garanties bancaires, primes...
- ✓ **Se former à la présentation du projet** face aux différents organismes de financement

Les opérateurs :

ADIE
France Active Bretagne
Réseau des Plateformes d'Initiative de Bretagne

3 - L'accompagnement post création ou reprise

Suivi de proximité sur 3 ans : rendez-vous en entreprise et contacts téléphoniques réguliers

- ✓ **Conseils** en gestion, stratégie commerciale, ressources humaines, juridiques...
- ✓ **Analyse** financière de l'activité : lecture des bilans et comptes passés
- ✓ **Informations** sur les réseaux professionnels susceptibles de faciliter le développement l'entreprise

(réseaux thématiques, réseaux commerciaux, réseaux de chefs d'entreprises...).

- ✓ **Formations** sur le développement de l'activité

Les opérateurs :

BGE Bretagne

ADIE

Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bretagne

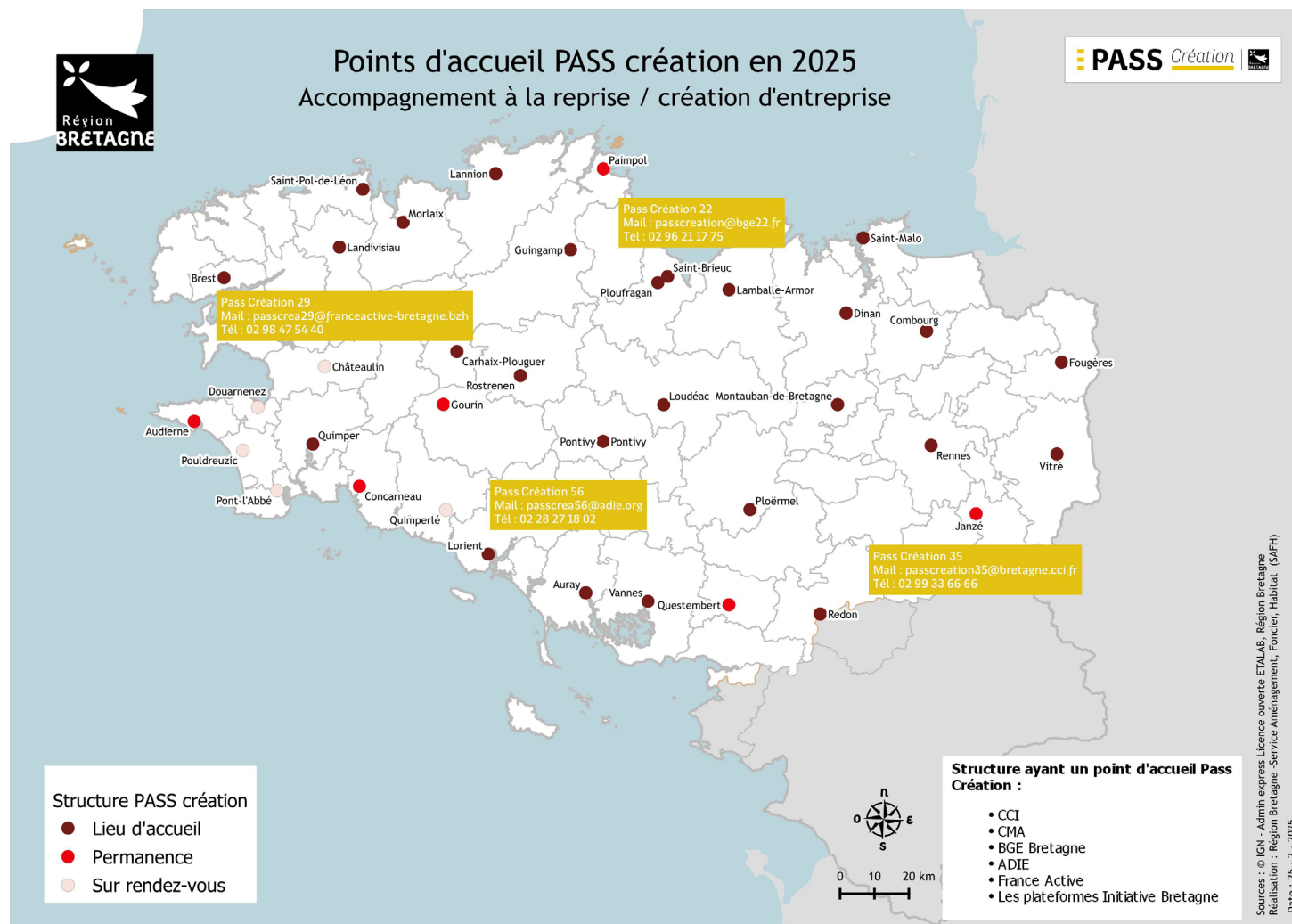
France Active Bretagne

Réseau des Plateformes d'Initiative de Bretagne

Les ateliers collectifs

Tout au long de votre accompagnement, **des ateliers collectifs** sont proposés par les opérateurs de Pass création

Également des **ateliers spécifiques pour les femmes**, animés par l'association Femmes de Bretagne et des consultantes spécialisées dans l'accompagnement des femmes entrepreneuses.



LES + DU DISPOSITIF PASS CREATION

- ✓ **Un accompagnement de qualité est un gage de pérennité et de développement de l'entreprise, toutes les statistiques le démontrent. L'entrepreneur.e reste libre mais se pose les bonnes questions.**
- ✓ **Un parcours adapté à chaque entrepreneur.e :**
 - ✓ **Un référent unique sur chacune des phases du parcours** d'accompagnement
 - ✓ Des ateliers collectifs pour approfondir et répondre aux besoins spécifiques de l'entrepreneur.e
 - ✓ La réalisation de **ses prestations d'accompagnement en proximité de son lieu de vie** grâce aux différentes implantations des opérateurs
 - ✓ La possibilité de bénéficier des autres services des opérateurs (prêts à taux zéro, garanties bancaires, formations...)
- ✓ **Un dispositif pris en charge et financé intégralement par la Région Bretagne**

Témoignage de Sandrine GUERET, bénéficiaire du PASS CREATION



• **Avez-vous des questions ?**

**RETROUVEZ
CETTE ANIMATION
EN REPLAY
APRÈS LE SALON !**

**ENTREPRENDRE
DANS L'QUEST**

13&14 OCTOBRE RENNES | PARC EXPO

RENNES - PARC EXPO
www.entreprendre-ouest.fr

#EDO

